

prompt

Financement
de la R-D en TIC

Pour la suite :

François Borrelli
fborrelli@promptinc.org
514.875.0032. poste 102

Prompt inc.

1155, rue Université
bureau 903
Montréal (Québec)
H3B 3A7, Canada

www.promptinc.org

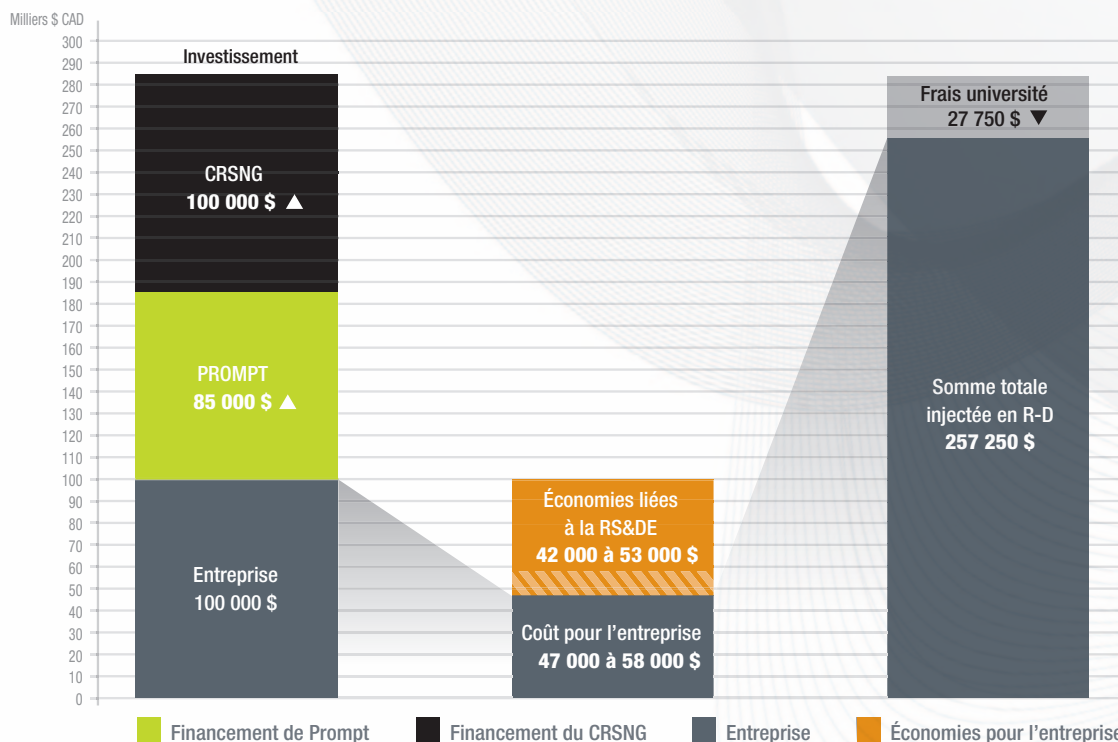
Programme de financement

Si vous envisagez de réaliser des projets de R-D, faites-le via nos partenariats : **chaque dollar que vous investissez pourrait vous en valoir entre cinq et sept.**

Destinée aux entreprises, l'offre de Prompt vise à financer des partenariats de recherche et développement en TIC entre des entreprises et des universités québécoises. Les partenariats soutenus par Prompt offrent aux entreprises une valeur très convaincante, ainsi qu'un important retour sur investissement. Prompt fournit l'équivalent de 85 pour cent de l'investissement des entreprises directement aux universités qui participent à un projet. En plus du financement en espèces à vos projets, Prompt facilite l'accès aux crédits de RS&DE et à de nouvelles sources de financement.

Les effets de levier financier

Dans la simulation suivante, une entreprise conclut avec une université québécoise un contrat de recherche admissible au terme duquel elle effectue un investissement original de 100 000 \$. Prompt fait directement à l'université un apport équivalant à 85 pour cent de la somme investie par l'entreprise (85 000 \$). Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), une organisation qui appuie financièrement le développement de l'innovation, fait directement à l'université un apport équivalant à celui de l'entreprise (100 000 \$). Les crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE) proviennent de programmes du gouvernement fédéral du Canada et du gouvernement provincial du Québec visant à appuyer l'innovation canadienne.



* Dans la simulation précédente, les avantages fiscaux totaux et les coûts après économie liées à la RS&DE peuvent varier selon la taille de l'entreprise (petite ou grande entreprise). La simulation a été effectuée en fonction des politiques provinciales et fédérales de crédits d'impôt en date du 3 mars 2011.

Partenaire financier :

Développement
économique, Innovation
et Exportation
Québec

Partenaire de projet :

